



SECTION
DU
CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfiip-sd.fr/015/>
Boîte mël de la section : fo.ddfiip15@dgfiip.finances.gouv.fr

Conseil Départemental de l'Action Sociale du 07/03/24.

Ont participé :

Représentants des administrations :

Mme DEHAYES, Présidente
M. JOUVE

Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale
Mme THOLLET, responsable de la structure régionale
d'appui (en visio)

Représentativité SYNDICALE :

M.BASTIEN (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)
M. ANGLADE (Solidaires aux finances)
Mme FRIAA (CGT)

Correspondants sociaux et autres invités :

Mme BATIFOL, assistante de service social
Mme MIALOU, représentante DDFIP
Mme COUDERT, présidente de l'association des retraités

1) Nouveau règlement intérieur des CDAS :

Une présentation du nouveau règlement intérieur nous est faite. Sans grandes nouveautés par rapport à l'ancien format le règlement est adopté à l'unanimité.

2) Approbation du procès verbal de la réunion du 26/09/23 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

3) Actualités du secrétariat et note d'orientations 2024 :

Le montant des crédits dédiés à la politique ministérielle d'action sociale s'élève à 112,85 Millions d'euros avec un montant plancher de 18 000 € après mise en réserve pour les petits départements comme le CANTAL. Nous ne pouvons que regretter cette mise en réserve perpétuelle et intangible.

L'année 2024 voit le déploiement en année pleine des nouvelles aides à la parentalité :

- CESU (Chèque Famille Finances) pour la garde d'enfant et le soutien scolaire élargi aux 6-14 ans ;
- Chèques sport Finances pour les adolescents (12-17 ans) ;
- dispositif spécifique de l'aide à la parentalité en Outre-Mer.

A noter sur ce premier trimestre la création d'une fédération d'opérateurs qui rassemblera les associations ALPAF, AGRAF et EPAF.

2) Crédits d'actions locales:

Le programme 2024 s'avère riche et varié. A la demande de Mme la Présidente l'enveloppe de 18 000 € est répartie budgétairement en trois groupes : retraités (3 500 €), arbre de Noël (8 000 €) et actifs (6 500 €).

Il est donc prévu sur l'exercice 2024 :

Pour les retraités :

- **Journée en Dordogne** (Marqueyssac, Domme et Gabarre) d'un montant de 82 € par personne avec une prise en charge du CDAS de 32 €.
- **Journée au cabaret** en octobre 2024 qui sera proposée aux retraités et aux actifs.
- **Repas des aînés** : en octobre pour le secteur de Saint-Flour et en novembre pour Aurillac et Mauriac.

Pour les actifs :

- **La grange des huskies** : il y a eu 32 adultes et 13 enfants inscrits avec un coût du CAL estimé à 1 445 €.
- **Salers Bike évasion** : forfait d'une demi-journée (4 heures) financé à hauteur de 20 € pour les enfants de moins d'1,5 mètres et de 25 € au-delà sur la base d'un tarif de 35 € et 50 €.
- **Batifol'ânes** : sur la période d'avril à septembre, pour un forfait de 25 € par âne et par demi journée (14h30/17h30) avec une prise en charge CAL de 15 €. Il s'agit d'une randonnée libre sur chemins balisés avec un départ de la ferme située à Sansac de Marmiesse.
- **Bruit de K'sseroles** : comme en 2023, la même activité est proposée, et aux mêmes tarifs, soit 20 € de prise en charge par personne pour des ateliers allant de 45 € à 60 €.
- **ULM Coltines** : de juin à octobre, il vous est proposée une balade de 30 minutes en ULM sur une plage allant de 15h au coucher du soleil. Il faut être âgé de plus de 10 ans, peser au maximum 100 Kg et mesurer pas plus de 1,95 m. Le montant est de 90 € avec une prise en charge CAL de 45 € par personne.
- **Canoë à Vieillevie** : de fin avril à mi octobre. Tarifs : adultes 25 € pour une prise en charge de 13 €, enfants de 8 à 12 ans 16 € pour une PEC de 8 € et enfants de 5 à 7 ans 12 € pour une PEC de 7 €.

Certainement à venir :

- Bateau sur le barrage de Puech les Ouilhes. Les tarifs ne sont pas encore connus à ce jour.
- Tyrolienne géante du Lioran Express.
- Onirika, accrobranches au Falgoux.

Arbre de Noël :



Il aura lieu le 11 décembre 2024 à la salle de la Vidalie à Arpajon-sur-Cère. Nous ne sommes pas en mesure de vous donner à ce jour le nom du spectacle. Peut-être faudra-t-il demander à Noélie.....

3) Actualités diverses :

A notre question sur le devenir du restaurant Eurest, Mme BENOIT nous indique que jusqu'à mi 2025, il n'y aura pas de changement. Ce n'est qu'à cette période que Groupama est censé déménager.

Les élus Force Ouvrière au CDAS : Eric BASTIEN, Sabine BOURGADE, Dominique DEJOU, Sandrine MOTTAIS.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

		BULLETIN D'ADHESION
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, SGC d'Aurillac ou à Jean-Pierre MOISSINAC, DDFiP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à _____, le _____ signature _____		

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt